



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel

Question écrite n° 103644

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur les problèmes de licenciement de personnel communal dans les municipalités de plus de 3 500 habitants de notre pays. En effet, il semblerait que l'on assiste à une dégradation du climat social dans certaines villes, qui conduit à une augmentation du nombre de litiges et de contentieux, suite à des licenciements, dus à des situations conflictuelles souvent assez graves. Cette dégradation du climat social dans ces collectivités réclamerait une étude objective, extérieure et nationale par les pouvoirs publics. Dès lors, il serait nécessaire de mieux appréhender si cette tendance constatée, notamment en Ile-de-France est corroborée par des statistiques fiables et vérifiables. Il lui demande donc de bien vouloir lui fournir ces statistiques des licenciements dans les communes de plus de 3 500 habitants, durant les dix dernières années, à travers le pays.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103644

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9482